



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2018

Présents : Mesdames Marie Donat, Camille Rousseau, Lauriane Ranchon, Ameline Diénot, Françoise Gross, Messieurs Robert Cartier, Jean-Christophe Héry, David Monon, Gérard Cote.

Marc ROUX : Responsable du service politique des déplacements du Département de l'Isère

Olivier Monti : Service politique des déplacements du Département de l'Isère

Valérie VERNISSE : chef du service Aménagement du Département de l'Isère

Bernard PHILIP : Adjoint au chef du service Aménagement du Département de l'Isère

Marion Burgard : secrétaire de mairie

Excusé/absent : Louis Wallaert et Christian Ville

Secrétaire de séance : Françoise Gross

➤ PRESENTATION PAR LES SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE DES AMENAGEMENTS ENVISAGES SUR LA RD 1075

Monsieur le Maire explique que l'aménagement de la RD 1075 est une question tristement d'actualité puisque plusieurs décès ont eu lieu sur cette route ces dernières semaines.

Monsieur Roux rappelle que cet aménagement prévoit plusieurs travaux entre le Col du Fau et le Col de Lus la Croix Hautes avec 4 grands objectifs:

- * L'amélioration de la sécurité : Au total 155 accidents matériels et corporels recensés sur l'axe entre 2009 et 2016.
- * L'adaptation du niveau de service aux besoins du territoire et pour l'ensemble des usagers (locaux et transit)
- * Contribution de la route au développement économique
- * Amélioration des liaisons Gap-Grenoble

Le projet prévoit sur l'ensemble du trajet (32km), plusieurs créneaux de dépassement 2+1 voies et des créneaux de montagnes.

Une trentaine d'opérations sont prévues pour un montant total estimé à 56 millions d'euros, financées par l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de L'Isère.

Le projet est partagé en 3 segments pour faciliter les échanges techniques en groupe de travail :

Secteur SUD: Lus la Croix Haute

Secteur CENTRE : Clelles

Secteur NORD : Le col du Fau (Saint Martin de Clelles, St Michel les portes, Roissard)

Madame Vernisse précise que des informations seront disponibles sur le site « ITINISERE ». Le site permettra, en phase travaux, d'informer les usagers.

Sur la commune de Saint Martin de Clelles, voici les zones de travaux envisagés :

Lieu	Estimation	Enjeu	Fonctionnalité
Carrefour RD252a accès La Chabannerie	900 000 €	Sécurité dégradée	
Créneau 4 (2+1 voies) sens SIS>GRE 800m utiles accès Chauplanon / Beylloux	5 600 000 €	Sécurisation des dépassements	Inclut un PI modes doux
Carrefour accès Les Riperts	800 000 €	Sécurité dégradée	Inclut un arrêt TC
Carrefour accès Darne (ENS)	100 000 €	Reprofilage accès	
Pont de Darne PR135+280	300 000 €	Problème de continuité piscicole avec difficultés techniques + puit de lumière	

Afin d'anticiper les opérations, voici les différentes propositions :

Carrefour RD252a accès La Chabannerie :

Voie de stockage au centre de la RD 1075 pour tourne à gauche

Il s'agit d'un carrefour en croix complet qui autorise tous les mouvements en entrée et en sortie.

L'aménagement proposé nécessite un report de la circulation sur le chemin (à recalibrer) de la croix de Boulaud.

Sur demande de la commune deux solutions plus au nord ont été examinées mais il s'avère qu'elles présentent plus d'inconvénients (notamment en termes de consommation d'espace et de morcellement de parcelles agricoles).

Le carrefour de la Chabannerie fonctionnera en entrée et en sortie. Le passage en sens unique du carrefour sud pourra être envisagé en fonction de l'évaluation qui sera faite sur le carrefour de la Chabannerie.

Créneau 4 (2+1 voies) sens SIS>GRE accès Chauplanon / Beylloux

* Créneau de dépassement entre Chabannerie et Chauplanon

* Carrefour Chauplanon- Beylloux avec voie de stockage au centre pour tourne à gauche + passage piétons-cycles sous la RD 1075 compatibilité bus / passage sous la voie.

Un passage au minimum dédié aux modes doux pourra être réalisé. La commune étudie l'opportunité ou pas d'un deuxième passage dans le cadre d'un maillage communal.

Le conseil Municipal souhaiterait des merlons-végétalisés pour les nuisances sonores sur l'ensemble de la section de « créneaux de dépassement ». Monsieur Monti prend note de cette réclamation.

Madame Diénot souligne l'importance du passage piétons-cycles qui permettrait de relier le village des autres hameaux (Beylloux).

Une réflexion est engagée pour passer l'entrée du village en sens unique pour sécuriser cette voie.
Entrée côté mairie – sortie carrefour Chabannerie

Carrefour des Riperts

Voie de stockage au centre avec tourne à gauche.

L'objectif est de donner 150 m de visibilité de part et d'autre

Proposition d'un sens entrée – sens sortie

L'accès à l'aval de la RD1075 est supprimé : un rétablissement plus au sud sera examiné.

Le Département étudie une variante amont qui pourrait s'affranchir d'un déplacement du support de la ligne électrique en passant à l'amont de celui-ci.

Cette opération fait partie des premières phases de travaux courant 2019.

*** Carrefour accès Darne (ENS)**

Reprofilage accès

*** Pont de Darne PR135+280**

Problème de continuité piscicole avec difficultés techniques + puit de lumière

Monsieur Le Maire rappelle qu'une réunion publique aura lieu le samedi 16 juin pour informer les habitants de Saint Martin de Clelles de l'évolution du projet.

Une présentation plus détaillée sera faite cet automne.

1. Approbation du compte-rendu du 08/02/2018

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

2. Approbation du compte administratif 2017

Budget Principal

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice.....	480 111 ,95 €
Recettes de l'exercice.....	442 775,89€
Déficit de clôture.....	37 336.06 €
Déficit antérieur reporté.....	-15 145.99 €
Résultat cumulé au 31/12/2017.....	-52 482.05€

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice.....	175 423,05 €
Recettes de l'exercice.....	250 249,27 €
Excédent de clôture.....	74 826,22 €
Excédent antérieur reporté.....	376 184.31€

Une erreur de 2000 € avait été commise sur la délibération d'affectation des résultats 2016 et a été reprise au budget 2017. L'excédent antérieur reporté est de 376 184.31€ et non de 374 184.31 €.

Résultat cumulé au 31/12/2017 451 010.53€

Affectation des Résultats au BP 2018:

D001= 52482.05

1068= 52482.05

R002= 451 010.53€ - 52 482.05€ = 398 528.48€

Budget M49 Service des Eaux

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice.....	3430 €
Recettes de l'exercice.....	0€
Déficit de clôture.....	3 430 €

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice.....	20 339 €
Recettes de l'exercice.....	27 097 €
Excédent de clôture.....	6 758€

Excédent global 3 328€

Vote pour l'approbation des comptes de gestion et administratifs 2017

Vote Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0 Sortie de R. Cartier (Maire)

3 Orientation et vote budget 2018

Budget principal de la commune (M14)

Le Maire présente au Conseil le Budget Primitif de la commune (M14) arrêté de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 564 136 €
Section d'investissement : 539 888 €

Le Conseil, après délibération, approuve le budget principal de la commune tel que présenté.

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Budget du service des eaux (M49)

Le Maire présente au Conseil le Budget Primitif de la commune, Service des eaux (M49) arrêté de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 67 259 €
Section d'investissement : 30 130 €

Le Conseil, après délibération, approuve le budget principal de la commune tel que présenté.

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Budget du C.C.A.S.

Le maire présente au conseil le Budget Primitif de la commune, CCAS arrêté de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 5 100€

Le Conseil, après délibération, approuve le budget principal de la commune tel que présenté.
Vote du budget 2018

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4 Subvention RESP'HERE

Les animateurs du service jeunesse de la CCT conseillent et accompagnent la junior association Resp'Here composée d'une douzaine de jeunes âgés de 13 à 14 ans des secteurs de Clelles et de Mens. Le but de ces adolescents est de proposer des loisirs, d'organiser un séjour à l'étranger et de favoriser des rencontres intergénérationnelles.

Pour se financer, l'association participe à diverses manifestations en tenant des stands (vente de crêpes par exemple). Les communes et les associations peuvent faire appel à leur service... pour la bonne cause !

Monsieur le Maire propose une subvention à hauteur de 200 €.

Un engagement est pris pour participer à une action commune avec les jeunes du conseil municipal des jeunes courant juin.

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

5 Délibération contrat de rivière Drac isérois SIGREDA 2018/2024

Le Contrat de rivières du Drac Isérois porté par le SIGREDA qui en est la structure coordinatrice, est une démarche contractuelle visant à la préservation, la restauration, l'amélioration de la qualité et l'entretien des milieux aquatiques sur le bassin versant du Drac dans sa partie Iséroise. Il prévoit la mise en œuvre d'un programme de près de 160 actions sur une période de 7 ans (2018 – 2024). 4 enjeux structurent ce programme d'actions :

- Améliorer la qualité des eaux, l'assainissement et réduire les pollutions
- Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau
- Gérer les milieux aquatiques et humides, gérer les risques liés aux cours d'eau
- Sensibiliser, éduquer à l'environnement ; valoriser et améliorer les connaissances.

Lors de son assemblée du 18 mai 2017, le comité de rivière du Drac Isérois a approuvé à l'unanimité le contrat de rivière du Drac Isérois. Après son examen par la Commission Locale de l'Eau Drac Romanche et par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée en juillet et octobre 2017, il été officiellement signé fin 2017.

Vu le contrat de Rivières du Drac Isérois élaboré sur le territoire du SIGREDA qui sera mis en œuvre pour une période de 7 ans de 2018 à 2024.

Vote Pour : 4 Abstention : 5 Contre : 0

6 Délibération demande de subvention : terrain de sport

Le projet de réaménagement du terrain de foot émane du CMJ.

Monsieur le maire présente le projet dans son ensemble. Ce projet prévoit :

- * la création d'un square jeunes enfants,
- * la création d'une piste VTT,
- * la création d'un « pump trike »,
- * l'aménagement du terrain de foot,
- * l'aménagement du terrain de boule
- * l'aménagement de l'entrée du village avec l'installation d'un banc face à l'Obiou et d'une aire de pique-nique

C'est un projet intergénérationnel car il permet de fédérer l'ensemble des habitants de Saint Martin de Clelles (jeunes et « moins jeunes ») autour d'un espace commun.

Vote autorisant Monsieur le Maire à demander des subventions auprès de la région Auvergne Rhône Alpes et du Département de l'Isère.

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

7 Délibération demande de subvention : ENS

Monsieur Le Maire rappelle que les propriétaires du terrain ont donné leur accord pour l'achat de la parcelle. Le montant total de l'opération s'élève à 26 300 euros. Le coût final pour la commune est de 526 €.

Vote autorisant Monsieur le Maire à demander des subventions auprès du Département de l'Isère.

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

8 Convention d'occupation précaire de logement : R1 + R2

*** LOGEMENT 1^{er} étage Gauche**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- attribue le logement du 1^{er} étage de gauche à Monsieur Jean Marc BOURGEAUD (F2 de 46 m2),
- autorise la signature des conventions d'occupation précaire de ce logement à effet du 31 mars 2018:
 - loyer : 306,98 € (pas de changement de conditions par rapport à l'ancienne locataire)
 - provisions pour charges mensuelles : 100 € (pas de changement de conditions par rapport à l'ancienne locataire)
 - dépôt de garantie : 306,98

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

*** LOGEMENT 2^{ème} étage**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- attribue le logement du 2^{ème} étage à Madame Amandine ROUYRE (F3 de 48m2),
- autorise la signature des conventions d'occupation précaire de ce logement à effet du 31 mars 2018:
 - loyer : 400 €
 - provisions pour charges mensuelles : 100 €
 - dépôt de garantie : 400 €

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Suite à l'état des lieux sortant, des travaux de remise en état (rafraichissement murs et plafonds) du R1 gauche seront effectués par le locataire Monsieur Bourgeaud.

9 Délibération RIFSEEP (indemnité agent)

Report au prochain CM

Le nombre d'heures (4h par semaine) qui sont consacrées par la secrétaire de mairie au transport scolaire représente une charge importante. C'est donc 4h en moins par semaine sur le travail administratif effectué en mairie. Une réflexion est engagée sur un réaménagement des horaires du transport scolaire.

10 Délibération Contrat Chantier Jeunes : recrutement d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité

La commune de St Martin de Clelles souhaite aménager le Sentier d'Amélie. Pour cette mission, M. le Maire propose de recruter 4 jeunes de 16 ans à 17 ans. Ils seront encadrés par un animateur artisan, Christian DIENOT et Nicolas MILLON (remplacement de l'agent communal) sur une base de 5 demi-journées (3,50h) soit 17,5h par semaine du 9 au 13 Avril 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la création :

- de 4 postes d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité du 9 au 13 avril 2018
- en contrat à durée déterminée à temps non complet à hauteur de 17 heures 30 minutes hebdomadaires.
- rémunération sera basée sur l'indice majoré 321 correspondant au salaire minimum dans la fonction publique (équivalent du S.M.I.C.).

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

11 Bilan déneigement 2017 / option 2018

Recherche pour la campagne 2018-2019 en cours

12 Appel à idée 4/4 (Grange Martin)

L'appel à idée sera publié dans la gazette des communes, le magazine Village ...

13 Maison de pays via la CDC

La communauté de communes du Trièves souhaite créer une maison de pays le long de la RD1075 en partenariat avec les producteurs et artisans du territoire.

Ce lieu permettra d'accueillir un espace de vente de produits locaux (agricoles et artisanaux), ainsi qu'un point d'information touristique. L'objectif est de créer une véritable vitrine touristique et économique du Trièves le long de cet axe très fréquenté notamment l'été.

Ce projet répond à un besoin identifié sur le territoire de visibilité pour les producteurs et artisans du Trièves. Individuellement, ils manquent de visibilité. Ce projet répond également à un besoin identifié sur le territoire pour les touristes qui sont à la recherche de produits locaux et capter ainsi de nouvelles clientèles.

14 Vitrail et projet Ulule

La commune a sollicité le Crédit Agricole pour financer le vitrail de la Chapelle de Trézanne. Le Crédit Agricole donnera sa réponse le 30 juin.

Un financement participatif (via la plateforme Ulule) sera lancé d'ici quelques semaines pour l'achat d'une statue d'un montant de 5500 €. L'objectif de cet achat est de valoriser l'Art en milieu rural.

15 Expo : Vous ne m'êtes pas inconnu.e

Du 24 mars au 4 mai : Exposition de photographies de Nadine Barbançon, portraits d'hommes et de femmes demandeurs d'asile réalisés dans le cadre de l'accueil bénévole organisé par les membres du CART // Exposition visible à la salle des fêtes.

Vente de cartes postales au profit du CART.

16 Signalétique

Monsieur le Maire rappelle que la commune est sollicitée par la poste, les livreurs, les services de secours pour mettre en place une réflexion sur la signalétique des rues, routes (numérotation et coordonnée GPS pour les compteurs d'eau et les boîtes aux lettres).

Une présentation sera faite lors de la réunion publique organisée le 16 juin pour définir le choix des rues et ainsi limiter les confusions entre les quartiers et les hameaux.

17 DDT/ carte des risques

Un courrier a été envoyé au Préfet de l'Isère début mars concernant la mise en place de la nouvelle carte des risques.

Cette carte sera élaborée par Le RTM pour la DDT. L'objectif de cette opération est de travailler avec uniquement 1 carte au lieu de 3.

18 Questions Diverses

- * La fontaine qui se situe à Trezanne est en très mauvais état. Des travaux sont prévus par Christian DIENOT.
- * A Trezanne, le chasse neige laisse un bourlet de graviers, après chaque rotation, empêchant le passage du chemin (à voir avec le Département de l'Isère).
- * L'abri bus de la Chabannerie n'est pas isolé du vent et très sombre : des ouvertures sont prévues et un rafraichissement des peintures sont évoqués.
- * Chemin des Scées : banc mal placé. Demande d'un 3eme banc avec vue sur le pont de Brion
- * Problème d'épaves, de déjections canines: un article dans le Ptit Tambour rappellera aux habitants de Saint Martin de Clelles de faire preuve de civisme pour un village propre, fleuri et accueillant.

Prochain conseil : avril 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h est levée à 23h30.

Procès-verbal approuvé le/..../2017

CARTIER Robert	
COTE Gérard	
DIENOT Ameline	
DONNAT Marie	
GROSS Françoise	
HERY Jean-Christophe	
MONON David	
RANCHON Lauriane	
ROUSSEAU Camille	
VILLE Christian	ABSENT
WALLAERT Louis	ABSENT